

**Session 2016**

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL  
SECTEUR PRODUCTION**

**Épreuve d'ÉCONOMIE-GESTION**

**Durée : 2 heures**

**Coefficient : 1**

**ÉPREUVE DU VENDREDI 17 JUIN 2016**

**Les réponses sont à noter sur votre copie.**

**N'oubliez pas de joindre les documents !**

**L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.**

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Secteur production</b>	Session 2016	Code <b>AP 1606-ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Economie-gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 1/9

# SUJET

## Composition du sujet :

Parties	Intitulés	Pages
1	Série de questions	3
2	Trois sujets au choix : <b>Sujet A</b> : Quels sont les enjeux du «Made in France» ? <b>Sujet B</b> : Comment se préparer à un entretien d'embauche ? <b>Sujet C</b> : Comment créer une entreprise ?	4 à 5
Dossier documentaire	5 annexes	6 à 9

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2016	Code <b>AP 1606-ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
Economie-gestion	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 2/9

## **PARTIE 1 : Série de questions à partir d'un dossier documentaire (sur 12 points)**

En vous appuyant sur vos **connaissances** ainsi que sur les **annexes fournies**, répondre aux questions suivantes sur votre copie :

### **1. La politique commerciale**

**Prendre connaissance de l'annexe 1 page 6.**

- 1.1 - Identifier le marché sur lequel évolue Renault dans ce document.
- 1.2 - Repérer le positionnement de Renault sur son dernier modèle, quant à sa politique de prix.
- 1.3 - Repérer la raison pour laquelle Renault a décidé de produire en Inde.
- 1.4 - Caractériser les éléments dont Renault doit tenir compte pour fixer son prix de vente.
- 1.5 - Identifier la contrainte supplémentaire si Renault décide de concevoir un modèle européen.
- 1.6 - Dégager la raison pour laquelle la fabrication de la version Européenne du véhicule a lieu au Maroc et non en Inde.

### **2. Le développement durable**

**Prendre connaissance de l'annexe 2 pages 6 et 7.**

- 2.1 - Repérer le nom de la politique de développement durable mise en œuvre par l'entreprise Ikéa.
- 2.2 - Identifier les objectifs de cette politique.
- 2.3 - Dégager les 2 grandes fonctions de l'entreprise Ikéa concernées par le développement durable.
- 2.4 - Repérer quelle serait la conséquence pour un fournisseur qui ne respecterait pas un des 12 points de «l'IWAY». Justifier votre réponse.
- 2.5 – Citer un enjeu du développement durable au niveau national.

### **3 - La gestion des conflits**

**Prendre connaissance de l'annexe 3 page 7.**

- 3.1 - Repérer les faits reprochés aux 25 salariés de Proségur assignés au tribunal.
- 3.2 - Identifier la juridiction compétente pour régler les litiges relatifs à un conflit collectif.
- 3.3 - Définir quel autre tribunal traite les conflits entre salariés et employeurs. Préciser son nom et sa composition.
- 3.4 - Analyser les raisons pour lesquelles les salariés de l'entreprise Proségur se sont mis en grève.
- 3.5 - Analyser une conséquence de la grève pour une entreprise.
- 3.6 - Analyser une conséquence de la grève pour les salariés.

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2016	Code <b>AP 1606-ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
Economie-gestion	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 3/9

## **PARTIE 2 : Sujet au choix du candidat (sur 8 points)**

### **Indiquer sur votre copie le sujet que vous avez choisi (A, B ou C)**

Dans un développement structuré, vous traiterez le sujet choisi à partir de vos connaissances et en vous référant à la spécialité du baccalauréat professionnel que vous présentez.

#### **SUJET A : Quels sont les enjeux du «Made in France» ?**

**Après lecture de l'annexe 4, et à partir des connaissances acquises lors de la préparation de votre diplôme, vous expliquerez dans un développement structuré les enjeux du «Made in France» dans votre spécialité.**

En introduction, vous préciserez votre secteur d'activité, le métier recherché, le contexte d'exercice du métier et le type d'entreprise visé.

À titre indicatif, dans le développement vous pourrez aborder certains des thèmes suivants :

- . Caractériser le marché de votre spécialité,
- . Positionnement de l'entreprise sur un marché,
- . La notion de qualité, ses enjeux,
- . Les mutations structurelles : avantages et inconvénients des délocalisations, relocalisations,
- . Les conséquences du «made in France» sur l'économie Française,
- . Les conséquences du «made in France» pour votre secteur professionnel,
- . Les conséquences de la mondialisation sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

*Tout autre thème pertinent sera valorisé !*

En conclusion, vous indiquerez dans quelle mesure votre secteur est concerné par le «Made in France».

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2016	Code <b>AP 1606-ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
Economie-gestion	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 4/9

## SUJET B : Comment se préparer à un entretien d'embauche ?

Vous allez bientôt obtenir votre bac professionnel et vous avez décidé d'entrer dans la vie active.

**Dans un développement structuré, vous expliquez comment vous allez préparer votre premier entretien d'embauche.**

En introduction, vous préciserez votre secteur d'activité, le métier recherché, le contexte d'exercice du métier et le type d'entreprise visé.

À titre indicatif, dans le développement, vous pourrez aborder certains des thèmes suivants :

- les différentes phases de l'entretien d'embauche,
- les attitudes et le langage à privilégier et à éviter, voire à exclure,
- les différents tests utilisés dans une procédure d'embauche,
- les questions que vous pourriez poser au recruteur,
- les aptitudes et compétences que vous devrez mettre en avant pour le métier visé,
- les arguments que vous développerez pour convaincre le recruteur,
- le type de contrat que vous souhaiteriez signer et pourquoi.

*Tout autre thème pertinent sera valorisé !*

En conclusion, vous évoquerez vos craintes ou appréhensions pour ce premier entretien, et les actions que vous pensez mettre en œuvre pour les surmonter.

## SUJET C : Comment créer une entreprise ?

Vous serez bientôt titulaire d'un bac professionnel et vous envisagez de créer votre entreprise. Une affiche publicitaire sur le salon de l'entrepreneuriat a particulièrement retenu votre attention (annexe 5).

**Après avoir pris connaissance de l'annexe 5, vous expliquerez, dans un développement structuré, la démarche de création d'une entreprise dans votre secteur d'activité.**

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre métier, l'activité ou les activités envisagées, et les raisons de votre projet de création.

À titre indicatif, dans le développement, vous pourrez aborder certains des thèmes suivants :

- les différentes étapes de la démarche liées à la création d'entreprise,
- les différents organismes qui peuvent vous aider et comment,
- la nécessité d'élaborer une stratégie commerciale lors de la création de l'entreprise,
- les sources de financement possibles,
- les enjeux des propriétés industrielles et intellectuelles,
- le statut juridique envisageable et les raisons de ce choix,
- les valeurs et les aptitudes nécessaires à un entrepreneur.

*Tout autre thème pertinent sera valorisé !*

En conclusion, vous aborderez l'intérêt de bien préparer votre projet et les conséquences d'un projet mal préparé.

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2016	Code AP 1606-ECOGEST	<b>SUJET</b>
Economie-gestion	Durée : 2 H	Coefficient : 1	Page 5/9

**ANNEXE 1 : L'ultra low cost de Renault en trois questions !**

**Renault** peaufine son offensive dans l'ultra low cost. Le groupe travaille depuis plusieurs mois sur une automobile à très bas coûts. Son nom est tenu secret par Renault, mais sur internet un nom revient avec insistance : Kayou, notamment cité par «l'Argus.fr», qui explique que son prix de vente devrait être un peu moins de 4 000 euros en Inde et 5 000 euros en Europe. Le voile devrait être levé le 20 mai prochain. Voici trois questions pour mieux cerner les enjeux autour de cette grande première de Renault.

**Comment arrive-t-on à produire une voiture à si bas prix ?**

Tout d'abord en décidant de la localisation industrielle du modèle dans des pays à très bas coûts. Cette voiture serait ainsi produite en Inde, selon Challenges. Ensuite, en privilégiant l'utilisation de pièces mécaniques déjà amorties sur d'autres modèles. Il s'agit également de limiter au maximum le nombre de pièces, par exemple avec l'utilisation d'un rétroviseur identique pour la gauche et la droite.

**À qui est destinée cette voiture ?**

Dans un premier temps aux marchés émergents, c'est-à-dire l'Inde et l'Amérique du sud.

**La verra-t-on un jour en Europe ?**

Officiellement rien n'est décidé, mais des tests ont débuté sur des routes de campagne en France ces dernières semaines. Ce qui est certain c'est qu'elle sera plus chère en Europe car Renault va devoir respecter les règles européennes en matière de sécurité et de pollution, ce qui va donc augmenter la facture. La version européenne ne sera pas produite en Inde. Renault dispose de plusieurs usines à bas coûts aux portes de l'Europe. Le site marocain de Tanger est aujourd'hui le plus compétitif d'entre eux.

*Source : BFMBUSINESS.fr 18/05/2015*

**ANNEXE 2 : Ikéa souhaite favoriser un changement positif pour la planète et les personnes.**

IKEA a pour ambition d'améliorer le quotidien du plus grand nombre en proposant des produits innovants combinant forme, fonction, qualité et éco-conception, tout cela à des prix accessibles.

La stratégie développement durable d'Ikéa, appelée «People & Planet Positive» vise 3 objectifs :

**- donner aux clients les moyens d'adopter un mode de vie plus durable à la maison**

Les ingénieurs du service recherche et développement d'IKEA développent et proposent des produits et solutions durables qui vont permettre aux consommateurs de réduire leurs consommations d'énergie, d'eau, de mieux trier leurs déchets ou de vivre plus sainement. Et cela de façon directe (robinet mitigeur, bureau pour travailler debout ou assis, ampoules LED, etc.) ou indirecte (poubelles de tri, prise programmable, etc).

**- chercher l'indépendance au niveau des ressources et de l'énergie**

De par son activité, IKEA est un consommateur d'énergie (éclairage, chauffage, réfrigération) et de matières premières (bois, coton...). Pour pérenniser son activité et toujours garantir un approvisionnement dans les années à venir, IKEA :

- utilise les ressources naturelles dans le respect des limites écologiques de la nature ;
- encourage la revalorisation des déchets ;
- améliore ses performances énergétiques à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement ;
- encourage ses fournisseurs à en faire autant.

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2016	Code <b>AP 1606-ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
Economie-gestion	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 6/9

## **ANNEXE 2 (suite) : Ikéa souhaite favoriser un changement positif pour la planète et les personnes.**

### **- améliorer le quotidien des communautés impactées par les activités d'Ikéo**

Un code de conduite appelé IWAY a été mis en place. Il concerne tous les fournisseurs, leurs sous traitants, et les prestataires de l'entreprise. Il comprend 12 points tels que l'environnement, les déchets, les produits chimiques, mais aussi la discrimination, le travail des enfants... En amont de toute signature de contrat avec un fournisseur, le service achat d'Ikéo réalise un pré-audit pour s'assurer que les 12 points sont bien respectés et que le contrat peut être signé ; Il s'agit d'une obligation contractuelle qui en cas de non respect, peut entraîner la nullité du contrat. Le service achat effectue par la suite des audits pour évaluer le niveau du partenaire sur l'ensemble des attentes ; il informe le fournisseur de déviations éventuelles d'application et demande des améliorations en vue d'une certification ; il délivre alors ou non la certification.

Source : le 13/10/2015, d'après le site e-rse.net, modifié par l'auteur du sujet

## **ANNEXE 3 : Grève dans l'entreprise Proségur**

**25 convoyeurs Proségur au tribunal pour entrave à la liberté de travailler ; alors que la grève des transporteurs de fonds en est à son 26<sup>ème</sup> jour, les assignations de salariés devant les tribunaux se multiplient aussi.**

Apprécier le droit de grève est une chose, mais le droit au travail est tout aussi important. C'est en substance ce qu'a défendu, hier devant le tribunal de grande instance de Lyon, Hugues Pelissier. Pour l'avocat de l'entreprise Prosegur ce qui est demandé est de laisser les fourgons blindés entrer et sortir, et aussi de laisser les salariés non-grévistes, qui représentent les deux tiers des salariés, travailler.

Ainsi, le blocage des accès à une entreprise serait «un abus du droit de grève», et Me Pelissier s'est chargé de démontrer qu'il y a bien «désorganisation de l'établissement». Comment pourrait-il en être autrement lorsque la majorité des salariés ne peut pas travailler ? Évoquant un blocage «désormais complet» du site de Lyon, l'avocat de l'entreprise a, en outre, mis l'accent sur les dégradations de matériel engendrant de surcroît des problèmes de sécurité dans une agence qui n'a plus de portail.

«Il faudrait que les salariés de Proségur fassent grève sans que personne ne s'en aperçoive», s'est insurgé leur avocate Karine Thiébault, tenant à rappeler que «Proségur s'est affranchi de ses obligations en décidant brutalement, sans préavis et sans informer les représentants du personnel, de supprimer une prime de risque». Évoquant «le blocage classique d'une entreprise», l'avocate a dit toute sa surprise «qu'un employeur saisisse un juge sans informer les grévistes et sans débats contradictoires». «Ni danger imminent, ni troubles manifestement illicites» n'existent selon Karine Thiébault, en possession d'attestation démontrant que «les salariés entrent et sortent, que certains travaillent avec des véhicules légers...».

Enfin, un témoignage produit par l'avocate fait porter la responsabilité du portail à la direction et non aux grévistes. «Comme quoi, les dégradations sont orchestrées par Proségur ! ». Une procédure semblable menée au TGI de St Etienne par l'entreprise assignant 19 salariés, n'a pas donné raison à celle-ci. À Lyon, la décision est attendue aujourd'hui.

Source Le progrès, 6 octobre 2015, modifié par l'auteur du sujet

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> <b>Secteur production</b>	Session 2016	Code <b>AP 1606-ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Economie-gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 7/9

Au-delà de l'emploi, l'enjeu de fabriquer sur le territoire est double : il s'agit de pérenniser des savoir-faire et de garantir une qualité des produits.

L'emploi ou le pouvoir d'achat... Ce serait l'enjeu de la confrontation entre le «made in France» et le «Made in ailleurs». Quand une entreprise délocalise, elle fabrique à moindre coût et peut donc vendre moins cher. Dans son étude «(Not) Made in France», le Centre d'études prospectives et d'informations internationales s'était attaché en 2013 à mesurer l'avantage que les consommateurs peuvent retirer de la mondialisation.

Tout en soulignant la difficulté de l'exercice, il estimait ce gain «potentiellement de 100 à 300 euros par mois» et par ménage. Quant au nombre d'emplois supprimés en France pour cause de délocalisation, là encore, le recensement n'est pas aisé. Une étude de l'Insee estimait à 20 000 le nombre d'emplois directs perdus entre 2009 et 2011.

### **Un produit fabriqué en France génère trois fois plus d'emplois que son équivalent importé.**

La Fédération indépendante du made in France vient de se livrer à un autre exercice : chiffrer le poids de l'emploi du «Made in France». En comparant, dans le textile, trois marques françaises et trois marques étrangères, elle en arrive à la conclusion qu'un produit fabriqué en France génère trois fois plus d'emplois que son équivalent importé. Les Français sont-ils prêts à préférer payer un peu plus cher des produits «Made in France» ?

Le citoyen peut trancher à condition d'être informé. Et c'est l'une des propositions d'Yves Jégo et Arnaud Montebourg : instaurer, pour tous les produits, un étiquetage sur leur origine. Le consommateur pourrait choisir en toute connaissance de cause entre «Made in France» et «Made in ailleurs», de voter, en quelque sorte, non pas avec sa carte d'électeur mais avec sa carte bancaire.

Au-delà de l'emploi et du pouvoir d'achat, ce qui est en jeu, c'est aussi la préservation des savoir-faire et de la qualité des produits. Veut-on préserver une industrie dans notre pays ? Créer ou recréer des emplois emportés par la mondialisation ?

Source : le Figaro.fr. Le 07/11/2015

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2016	Code <b>AP 1606-ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
Economie-gestion	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 8/9

## ANNEXE 5 : Le forum de l'entrepreneuriat (UNIQUEMENT POUR LE SUJET C)

En 2014, la CCI de Lyon a accueilli 5 145 nouveaux entrepreneurs et a répondu à 15 928 appels portant sur la création d'entreprise et l'aide à la création d'entreprise (statut juridique, immatriculation, réglementation...). **320 créateurs de TPE, PME ou PMI** ont suivi la formation «5 jours pour entreprendre» et **105** ont été accompagnés dans la réalisation de leur business plan.

Du 25 au 26/11/15, que vous soyez créateur, jeune repreneur ou nouveau chef d'entreprise, quel que soit votre profil, le Forum de l'Entrepreneuriat est l'événement des nouveaux entrepreneurs.



**Pour créer votre entreprise**, nous vous présentons les différentes étapes et les aides possibles à la création d'entreprise :

- Pour s'informer avant de créer : des réunions, rendez-vous, formations sur le processus de création, et nos différentes formules d'accompagnement à la création d'entreprise.
- Des recommandations et des outils pour construire son étude de marché.
- Des méthodes pour construire ses prévisions financières, son business plan et les formules de financement sur la région lyonnaise.
- Pour ne pas se tromper dans le choix de la forme juridique de sa future entreprise : EI, SA, SARL, SAS/SASU... les informations juridiques, fiscales, sociales indispensables
- Des conseils sur la domiciliation d'entreprise et des outils d'aide à l'implantation.

Source : d'après le site [lyon.cci.fr](http://lyon.cci.fr), le 15/11/15, modifié par l'auteur du sujet

<b>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2016	Code <b>AP 1606-ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Economie-gestion</b>	<b>Durée : 2 H</b>	Coefficient : 1	Page 9/9